



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

autoroutes et routes

Question orale n° 530

Texte de la question

M. Laurent Furst attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la question de la propreté des autoroutes non concédées dans notre pays, et plus particulièrement en Alsace. Par manque de crédits budgétaires, les ramassages des immondices, des papiers gras, des bouteilles en plastique, des déchets alimentaires ont été considérablement réduits. Ce ramassage ne se fait plus qu'une seule fois dans l'année. Or, près des autoroutes, l'entrée des villes est aujourd'hui sale, dégradée et cela est évidemment très visible. Cette situation est choquante, notamment sur les échangeurs de l'agglomération strasbourgeoise, capitale européenne aux portes d'entrée indécentes, où transitent un grand nombre d'Allemands, de Suisses, d'Européens du Nord et de l'Est de l'Europe qui entrent dans notre pays. Ce phénomène est d'autant plus marqué que les espaces verts des portes autoroutières strasbourgeoises sont parfois occupés par des campements de personnes vraisemblablement originaires des pays de l'Est. Ce phénomène est dramatique pour l'image de la ville, de la région et de son développement économique. Autre état de fait inacceptable, la quasi-totalité des bornes de secours le long des autoroutes non concédées en Alsace sont désormais couvertes d'un capuchon indiquant la mise hors service de ces équipements. En conséquence, il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre concernant les questions de propreté et de sécurité des autoroutes non concédées dans notre pays, et notamment en Alsace.

Texte de la réponse

PROPRETÉ DES AUTOROUTES NON CONCÉDÉES EN ALSACE

Mme la présidente. La parole est à M. Laurent Furst, pour exposer sa question, n° 530, relative à la propreté des autoroutes non concédées en Alsace.

M. Laurent Furst. Monsieur le ministre chargé des transports, il y a les grands sujets qui agitent la vie politique nationale et il y a des réalités qui pourraient prêter à sourire mais qui touchent la vie de nos concitoyens, la vie locale. J'aimerais aborder aujourd'hui un sujet qui me préoccupe sans qu'il soit vital, celui de la propreté des autoroutes non concédées dans notre pays, plus particulièrement en Alsace.

M. Jean-Luc Reitzer. Il a raison. Leur état est honteux !

M. Laurent Furst. Par manque de crédits budgétaires, le nombre de ramassages des immondices, des papiers gras, des bouteilles en plastique, des déchets alimentaires a été considérablement réduit. Il me semble que le nettoyage des échangeurs et le long des autoroutes s'effectuait préalablement trois fois par an. Ce ramassage ne se fait plus qu'une seule fois dans l'année. C'est malheureux car les entrées de nos villes, le long de nos autoroutes, sont aujourd'hui sales, dégradées, et c'est évidemment très visible.

M. Jean-Luc Reitzer. C'est honteux !

M. Laurent Furst. Cela me choque puisque j'ai un échangeur devant ma ville, Molsheim, qui est directement concerné, mais c'est encore beaucoup plus choquant sur les échangeurs de l'agglomération strasbourgeoise, capitale européenne aux portes d'entrée indécentes. Bonjour l'image de la France pour les millions de touristes qui viennent voir les marchés de Noël, Français et étrangers ! Belle image pour notre pays que de présenter un tel visage alors que transitent par ces lieux un grand nombre d'Allemands, de Suisses, d'Européens du nord et de l'est de l'Europe qui entrent dans notre pays !

Ce phénomène est d'autant plus marqué que les espaces verts des portes autoroutières strasbourgeoises sont parfois occupés par des campements de personnes vraisemblablement originaires des pays de l'est. Je n'émet pas de jugement de valeur, mais c'est dramatique pour l'image de la ville, de la région et de son développement économique.

Je voudrais enfin, dans le même registre, vous faire part de ma surprise : la quasi-totalité des bornes de secours le long des autoroutes non concédées en Alsace sont désormais couvertes d'un capuchon indiquant que ces équipements sont hors-service. C'est inacceptable.

Le Gouvernement peut-il apporter des réponses à ces deux questions, celle de la propreté, ce qui semble être le minimum dans une société développée, celle la sécurité, qui ne devrait faire l'objet d'aucune transaction ?

M. Jean-Luc Reitzer. Très bonnes questions !

M. Laurent Furst. Certes, elles ne bouleversent pas l'équilibre de la République, mais elles concernent tous nos concitoyens.

M. Jean-Luc Reitzer. Bravo ! Et dans la région parisienne, c'est pire encore, et depuis des années !

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Frédéric Cuvillier, ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche. Monsieur le député, je ne puis qu'accueillir votre question comme une sensibilisation supplémentaire à cet enjeu important. Il n'y a pas de petit dossier ni de petit problème – vous avez d'ailleurs insisté sur l'image d'une région, l'image de la France.

Une telle situation est liée à la forte pression urbaine. S'il y a des déchets, c'est que des gens les déposent. De tels comportements nous invitent à sensibiliser, mais aussi à réprimer lorsque c'est nécessaire.

Cela dit, la rigueur des derniers hivers n'a pas facilité l'organisation des services dans votre région, notamment à Strasbourg, puisque les moyens ont été mobilisés sur de gros programmes de réfection de chaussée pour la sécurité. L'hiver étant plus clément, des demandes ont été adressées pour que l'accent soit mis sur le nettoyage et la nécessité d'améliorer l'environnement urbain.

S'agissant de la sécurité, les postes d'appel d'urgence ont été, c'est vrai, particulièrement dégradés, notamment en raison de la multiplication des vols de câbles de cuivre. Entre octobre 2013 et la mi-janvier de cette année, 69 postes ont été réparés. Il en reste 135 à remettre en état de marche. Nous souhaitons d'ailleurs changer leur technologie, en les remplaçant par des postes connectés par la technologie sans fil GSM, ce qui permettrait, avec un investissement de 1,7 million, d'éviter ce type de dégradations qui sont extrêmement coûteuses mais qui, surtout, posent des problèmes de sécurité : si les gens ont de plus en plus des téléphones mobiles, encore faut-il que la couverture soit optimisée. Quoi qu'il en soit, nous sommes extrêmement attentifs au fait d'avoir des dispositifs de sécurité d'urgence en état de fonctionnement.

Mme la présidente. La parole est à M. Laurent Furst.

M. Laurent Furst. Monsieur le ministre, j'aurais pu poser cette question sous l'ancien gouvernement. Elle n'est ni de droite ni de gauche, elle concerne tous nos concitoyens. Évacuons toute polémique sur ce point.

M. Jean-Luc Reitzer. Il a raison !

M. Laurent Furst. Concernant la sécurité, de nombreux Européens traversent notre région et ne connaissent pas les numéros d'urgence en France – je m'interrogerais moi-même si je tombais en panne !

Pour la propreté urbaine, je suis un peu inquiet de votre réponse. Il faut être très inventif.

M. Jean-Luc Reitzer. Il faut mettre le paquet !

M. Laurent Furst. L'État a mis en place des dispositifs d'emplois aidés. Pourquoi ne pas prendre une partie de ces crédits pour créer des équipes chargées de la question ? S'il était volontaire, déterminé, on pourrait régler le problème dans le cadre des budgets actuels.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Furst](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 530

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 913

Réponse publiée au JO le : [12 février 2014](#), page 1698

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 février 2014](#)